

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006641300028	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Communauté de commune à FPU INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BERNAY

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	33
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	36
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 322 557,00	1 847 415,38
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 475 141,62
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 322 557,00	3 322 557,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 456 439,93	4 451 587,00
	+	+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	145 714,29	885 695,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 735 127,78	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 337 282,00	5 337 282,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 659 839,00	8 659 839,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	528 430,19	0,00	827 191,85	0,00	827 191,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	793 800,00	0,00	844 700,00	0,00	844 700,00
014	Atténuations de produits	3 400,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	28 768,00	0,00	63 515,00	0,00	63 515,00
Total des dépenses de gestion des services		1 354 398,19	0,00	1 738 906,85	0,00	1 738 906,85
66	Charges financières	73 224,75	0,00	66 833,15	0,00	66 833,15
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	91 000,00		91 000,00	0,00	91 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 528 622,94	0,00	1 911 740,00	0,00	1 911 740,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	869 193,62		955 681,00	0,00	955 681,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	462 757,00		455 136,00	0,00	455 136,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 331 950,62		1 410 817,00	0,00	1 410 817,00
TOTAL		2 860 573,56	0,00	3 322 557,00	0,00	3 322 557,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 322 557,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 075,00	0,00	1 536 699,38	0,00	1 536 699,38
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		1 556 725,00	0,00	1 562 699,38	0,00	1 562 699,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	28 268,00		63 015,00	0,00	63 015,00
Total des recettes réelles d'exploitation		1 584 993,00	0,00	1 705 714,38	0,00	1 705 714,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	141 701,00		141 701,00	0,00	141 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		141 701,00		141 701,00	0,00	141 701,00
TOTAL		1 726 694,00	0,00	1 847 415,38	0,00	1 847 415,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 475 141,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 322 557,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 269 116,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	108 768,00	38 388,00	252 000,00	0,00	290 388,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 058 589,00	67 380,63	3 601 652,28	0,00	3 669 032,91
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 177 357,00	105 768,63	3 878 652,28	0,00	3 984 420,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 772,62	0,00	436 086,65	0,00	436 086,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	484 772,62	0,00	436 086,65	0,00	436 086,65
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	217 349,00	39 945,66	0,00	0,00	39 945,66
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 879 478,62	145 714,29	4 314 738,93	0,00	4 460 453,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	141 701,00		141 701,00	0,00	141 701,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	141 701,00		141 701,00	0,00	141 701,00
	TOTAL	4 021 179,62	145 714,29	4 456 439,93	0,00	4 602 154,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	735 127,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 337 282,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 853 395,00	234 177,00	2 080 227,00	0,00	2 314 404,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	638 663,89	0,00	328 390,00	0,00	328 390,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 492 058,89	234 177,00	2 408 617,00	0,00	2 642 794,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 727,96	0,00	632 153,00	0,00	632 153,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	530 727,96	0,00	632 153,00	0,00	632 153,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	817 033,00	651 518,00	0,00	0,00	651 518,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 839 819,85	885 695,00	3 040 770,00	0,00	3 926 465,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	869 193,62		955 681,00	0,00	955 681,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	462 757,00		455 136,00	0,00	455 136,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 331 950,62		1 410 817,00	0,00	1 410 817,00
	TOTAL	5 171 770,47	885 695,00	4 451 587,00	0,00	5 337 282,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 337 282,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 269 116,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	827 191,85		827 191,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	844 700,00		844 700,00
014	Atténuations de produits	3 500,00		3 500,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	63 515,00		63 515,00
66	Charges financières	66 833,15	0,00	66 833,15
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	15 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	91 000,00	455 136,00	546 136,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		955 681,00	955 681,00
Dépenses d'exploitation – Total		1 911 740,00	1 410 817,00	3 322 557,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 322 557,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	141 701,00	141 701,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	436 086,65	0,00	436 086,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	25 000,00	0,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	290 388,00	0,00	290 388,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 669 032,91	0,00	3 669 032,91
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	39 945,66	0,00	39 945,66
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 460 453,22	141 701,00	4 602 154,22

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	735 127,78
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 337 282,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 536 699,38		1 536 699,38
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	26 000,00		26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	80 000,00	0,00	80 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	141 701,00	141 701,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	63 015,00	0,00	63 015,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		1 705 714,38	141 701,00	1 847 415,38

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 475 141,62
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 322 557,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	632 153,00	0,00	632 153,00
13	Subventions d'investissement	2 314 404,00	0,00	2 314 404,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	328 390,00	0,00	328 390,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		455 136,00	455 136,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	651 518,00	0,00	651 518,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		955 681,00	955 681,00
Recettes d'investissement – Total		3 926 465,00	1 410 817,00	5 337 282,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 337 282,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	528 430,19	827 191,85	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	66 000,00	90 000,00	0,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	100 000,00	110 000,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	25 000,00	20 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	900,00	500,00	0,00
6066	Carburants	6 120,00	9 000,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00	25 000,00	0,00
611	Sous-traitance générale	50 000,00	200 000,00	0,00
6135	Locations mobilières	2 800,00	2 500,00	0,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	300,00	300,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	50 000,00	50 000,00	0,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	10 000,00	25 000,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	1 500,00	0,00
6156	Maintenance	10 000,00	17 000,00	0,00
6161	Multirisques	1 800,00	1 000,00	0,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	120 000,00	0,00
618	Divers	5 000,00	64 691,85	0,00
6222	Commissions recouvrement redevance	15 000,00	15 000,00	0,00
6226	Honoraires	12 307,19	15 000,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 000,00	0,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00	2 000,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	13 500,00	13 500,00	0,00
6256	Missions	1 500,00	500,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00	9 000,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	8 000,00	12 000,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	320,00	500,00	0,00
6287	Remboursements de frais	11 683,00	20 000,00	0,00
63512	Taxes foncières	200,00	200,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	0,00	1 000,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	793 800,00	844 700,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	15 645,00	5 000,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 263,00	3 700,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	7 078,00	10 000,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	412 200,00	400 000,00	0,00
6413	Primes et gratifications	146 509,00	195 000,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	95 601,00	110 000,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	103 030,00	105 000,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	6 879,00	10 000,00	0,00
6458	Cotisations autres organismes sociaux	1 217,00	2 000,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	1 000,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 378,00	3 000,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	3 400,00	3 500,00	0,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	3 400,00	3 500,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 768,00	63 515,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	28 268,00	63 015,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	500,00	500,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 354 398,19	1 738 906,85	0,00
66	Charges financières (b) (8)	73 224,75	66 833,15	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	75 473,28	69 069,79	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 248,53	-2 236,64	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	10 000,00	15 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	10 000,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	5 000,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	91 000,00	91 000,00	0,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	91 000,00	91 000,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 528 622,94	1 911 740,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	869 193,62	955 681,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	462 757,00	455 136,00	0,00
6688	Autre	5 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	457 757,00	455 136,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 331 950,62	1 410 817,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 331 950,62	1 410 817,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 860 573,56	3 322 557,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 322 557,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	20 636,96
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	22 873,60
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-2 236,64

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 600,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	5 600,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 500 075,00	1 536 699,38	0,00
704	Travaux	30 000,00	60 000,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	835 000,00	820 000,00	0,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	3 500,00	3 500,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	30 000,00	40 000,00	0,00
7068	Autres prestations de services	20 000,00	15 000,00	0,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	581 575,00	587 199,38	0,00
7087	Remboursement de frais	0,00	11 000,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	45 000,00	26 000,00	0,00
741	Primes d'épuration	45 000,00	26 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 050,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	1 550,00	0,00	0,00
754	Redevances défaut branchement égout	4 500,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		1 556 725,00	1 562 699,38	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	80 000,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	80 000,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	28 268,00	63 015,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	28 268,00	63 015,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		1 584 993,00	1 705 714,38	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	141 701,00	141 701,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	141 701,00	141 701,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		141 701,00	141 701,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 726 694,00	1 847 415,38	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 475 141,62
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 322 557,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	10 000,00	25 000,00	0,00
2031	Frais d'études	5 000,00	25 000,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	108 768,00	252 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	64 768,00	200 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	3 000,00	2 000,00	0,00
2184	Mobilier	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 058 589,00	3 601 652,28	0,00
2313	Constructions	2 889 026,00	3 106 652,28	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	169 563,00	495 000,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 177 357,00	3 878 652,28	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	40 000,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	20 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	20 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	444 772,62	436 086,65	0,00
1641	Emprunts en euros	376 452,47	367 766,49	0,00
1681	Autres emprunts	68 320,15	68 320,16	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		484 772,62	436 086,65	0,00
458102	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (6)	217 349,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		217 349,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 879 478,62	4 314 738,93	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	141 701,00	141 701,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	141 701,00	141 701,00	0,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	54 953,00	54 953,00	0,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	159,00	159,00	0,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	30 691,00	30 691,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	55 898,00	55 898,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		141 701,00	141 701,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 021 179,62	4 456 439,93	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	145 714,29
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	735 127,78
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 337 282,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 853 395,00	2 080 227,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	965 085,00	1 620 993,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	888 310,00	459 234,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	638 663,89	328 390,00	0,00
1641	Emprunts en euros	493 833,89	328 390,00	0,00
1681	Autres emprunts	144 830,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 492 058,89	2 408 617,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	530 727,96	632 153,00	0,00
10222	FCTVA	530 727,96	632 153,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		530 727,96	632 153,00	0,00
458201	Travaux d'asst Collectif (5)	171 133,00	0,00	0,00
458202	Travaux Assainissement Collectif 2018/2020 (5)	645 900,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		817 033,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 839 819,85	3 040 770,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	869 193,62	955 681,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	462 757,00	455 136,00	0,00
1641	Emprunts en euros	5 000,00	0,00	0,00
28031	Frais d'études	20 144,00	5 791,00	0,00
28033	Frais d'insertion	108,00	108,00	0,00
28131	Bâtiments	124 063,00	124 063,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	13 888,00	12 806,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	6 100,00	10 139,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	4 039,00	10 139,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	278 373,00	279 322,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	190,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	1 423,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	724,00	270,00	0,00
28188	Autres	8 705,00	10 885,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 331 950,62	1 410 817,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 331 950,62	1 410 817,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 171 770,47	4 451 587,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	885 695,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 337 282,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 996 444,57									
1641 Emprunts en euros (total)					6 996 444,57									
	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	12/01/2009		01/06/2009	50 000,00	F		4,620	5,016		A	X Echéance constante		A-1
	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	15/12/2015		15/12/2016	200 000,00	F		1,500	1,559		A	C		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	19/10/2012		30/08/2013	448 148,50	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/07/2014		23/11/2014	13 800,00	F		2,380	2,402		T	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	23/08/2007		10/04/2008	139 510,84	F		4,220	4,224		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/12/2017		15/12/2018	14 660,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	06/01/2017		15/04/2017	157 145,83	F		1,990	2,008		T	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	76 233,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/04/2017		05/04/2018	116 161,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	29/04/2009		30/07/2009	155 000,00	F		4,740	3,791		T	X Echéance constante		A-1
050658	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	03/05/2007		03/05/2008	37 420,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10235261/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012		24/01/2013	78 578,27	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10235271/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	31/12/2012		30/03/2013	24 114,53	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10236211/1	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/11/2011		15/11/2013	14 732,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10304591/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011		14/02/2013	48 745,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10304601/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	17/11/2011		14/02/2013	37 198,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10372001/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	01/07/2013		17/06/2014	32 407,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10463241/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/12/2013		04/08/2015	352 035,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10485171/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	21/10/2014		20/10/2015	131 698,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10485811/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	22/04/2014		20/10/2015	97 442,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10533111/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/02/2015		09/09/2016	100 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
14110BM00	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012		28/03/2013	1 000 000,00	V		2,690	1,216		X	X Echéance constante		A-1
272021E	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	14/12/2020		10/09/2021	220 000,00	F		0,550	0,523		T	X Echéance constante		A-1
29950026	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	01/01/1998		30/04/1999	152 449,02	F		5,490	5,049		T	X Echéance constante		A-1
70000726581	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	01/01/2004		15/12/2004	110 000,00	F		4,850	4,850		A	X Echéance constante		A-1
7788103	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	28/09/2010		05/01/2011	250 000,00	F		2,920	2,959		T	X Echéance constante		A-1
88372006801	Etablissement CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEINE	12/12/2000		15/12/2001	91 469,41	F		6,300	6,300		A	X Echéance constante		A-1
A14110BM	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	30/06/2013		01/01/2014	700 000,00	F		3,860	3,860		A	C		A-1
A141400k-2015	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/03/2015		15/08/2015	420 000,00	F		2,080	2,098		T	X Echéance constante		A-1
A14150CJ	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	08/09/2015		05/01/2016	500 000,00	V	EURIBOR	1,370	1,445		T	P		A-1
A14150J5	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	07/11/2016		07/02/2017	900 000,00	F		1,420	1,430		T	X Echéance constante		A-1
A7608116	Société CAISSE D EPARGNE DE NORMANDIE	31/12/2012		01/05/2013	71 100,65	F		5,050	5,050		A	C		A-1
MON278721EUR	Société LA BANQUE POSTALE	31/12/2012		01/06/2013	200 000,00	F		3,850	3,850		T	C		A-1
MPH059286EUR	Caisse Française de Financement Local	11/07/2012		15/09/2012	56 396,52	F		4,590	4,919		T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					900 936,15									
1681 Autres emprunts (total)					900 936,15									
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	05/02/2010		04/02/2011	22 102,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 863,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	02/12/2008		26/11/2009	55 055,00	F		0,000	0,777		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	10/08/2018		11/08/2018	95 464,15	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	25/01/2011		24/01/2017	200 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	95 877,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	26 051,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	09/10/2019		09/10/2020	227 494,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10102541/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	12/08/2009		11/08/2010	11 137,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10154571/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/06/2010		14/06/2011	49 593,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10359411/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	04/04/2013		03/04/2014	10 508,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10359433/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	18 030,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
10470052/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	11 273,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1047893/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	30/01/2015		26/01/2016	10 440,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
10568741/01	Société AGENCE DE L EAU SEINE NORMANDIE	15/03/2016		14/03/2017	57 049,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 897 380,72									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		4 382 963,77					357 306,49	65 569,79	0,00	20 636,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 382 963,77					357 306,49	65 569,79	0,00	20 636,96
		0,00	A-1	6 483,52	1,42	F		5,016	3 241,74	299,54	0,00	87,37
		0,00	A-1	159 999,98	23,92	F		1,559	6 666,67	2 400,00	0,00	102,22
		0,00	A-1	237 394,76	10,58	F		0,000	23 739,47	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	4 127,04	2,58	F		2,402	1 469,62	85,18	0,00	6,68
		0,00	A-1	47 017,88	4,25	F		4,224	8 642,72	1 984,15	0,00	1 174,09
		0,00	A-1	10 750,68	10,92	F		0,000	977,33	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	112 345,56	10,00	F		2,008	9 982,02	2 161,50	0,00	430,04
		0,00	A-1	66 068,60	12,75	F		0,000	5 082,20	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	92 928,80	15,25	F		0,000	5 808,05	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	100 491,56	12,25	F		3,791	7 612,48	917,84	0,00	147,94
050658		0,00	A-1	2 494,66	0,33	F		0,000	2 494,66	0,00	0,00	0,00
10235261/01		0,00	A-1	28 063,70	4,00	F		0,000	5 612,73	0,00	0,00	0,00
10235271/01		0,00	A-1	8 612,30	4,17	F		0,000	1 722,47	0,00	0,00	0,00
10236211/1		0,00	A-1	5 892,83	5,83	F		0,000	982,13	0,00	0,00	0,00
10304591/01		0,00	A-1	19 497,97	5,08	F		0,000	3 249,67	0,00	0,00	0,00
10304601/01		0,00	A-1	14 879,17	5,08	F		0,000	2 479,87	0,00	0,00	0,00
10372001/01		0,00	A-1	15 123,24	6,42	F		0,000	2 160,47	0,00	0,00	0,00
10463241/01		0,00	A-1	187 752,00	7,58	F		0,000	23 469,00	0,00	0,00	0,00
10485171/01		0,00	A-1	70 238,91	7,75	F		0,000	8 779,87	0,00	0,00	0,00
10485811/01		0,00	A-1	51 969,09	7,75	F		0,000	6 496,13	0,00	0,00	0,00
10533111/01		0,00	A-1	70 000,00	13,67	F		0,000	5 000,00	0,00	0,00	0,00
14110BM00		0,00	A-1	714 069,13	15,92	V		1,216	36 227,96	6 818,91	0,00	54,24
272021E		0,00	A-1	212 955,14	14,42	F		0,523	14 147,94	1 142,10	0,00	63,78
29950026		0,00	A-1	23 652,91	2,00	F		5,049	10 155,10	1 091,86	0,00	0,00
70000726581		0,00	A-1	16 238,85	1,92	F		4,850	7 927,19	787,58	0,00	17,92
7788103		0,00	A-1	130 550,14	8,75	F		2,959	12 875,63	3 671,93	0,00	0,00

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
88372006801		0,00	A-1	46 055,29	8,92	F		6,300	3 958,37	2 901,48	0,00	117,87
A14110BM		0,00	A-1	412 238,61	11,00	F		3,860	34 353,22	15 912,41	0,00	14 586,38
A141400k-2015		0,00	A-1	302 094,52	13,33	F		2,098	19 592,35	6 131,41	0,00	750,83
A14150CJ		0,00	A-1	364 080,32	13,75	V	EURIBOR	1,445	23 757,54	4 933,67	0,00	1 138,55
A14150J5		0,00	A-1	744 570,76	19,83	F		1,430	32 429,74	10 400,74	0,00	1 516,86
A7608116		0,00	A-1	12 927,44	1,33	F		5,050	6 463,69	652,84	0,00	217,61
MON278721EUR		0,00	A-1	83 333,45	6,17	F		3,850	13 333,32	3 015,83	0,00	224,58
MPH059286EUR		0,00	A-1	8 064,96	1,17	F		4,919	6 415,14	260,82	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		567 013,44					68 320,16	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		567 013,44					68 320,16	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 893,83	3,08	F		0,000	1 473,47	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	5 069,40	6,25	F		0,000	724,20	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	7 340,67	1,83	F		0,777	3 670,34	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	63 642,75	7,58	F		0,000	7 955,35	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	100 000,00	4,00	F		0,000	20 000,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	83 093,40	12,75	F		0,000	6 391,80	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	22 577,54	12,75	F		0,000	1 736,73	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	197 161,46	12,75	F		0,000	15 166,27	0,00	0,00	0,00
10102541/01		0,00	A-1	2 227,36	2,58	F		0,000	742,47	0,00	0,00	0,00
10154571/01		0,00	A-1	13 224,80	3,42	F		0,000	3 306,20	0,00	0,00	0,00
10359411/01		0,00	A-1	4 903,76	6,25	F		0,000	700,53	0,00	0,00	0,00
10359433/01		0,00	A-1	10 818,00	8,00	F		0,000	1 202,00	0,00	0,00	0,00
10470052/01		0,00	A-1	6 763,82	8,00	F		0,000	751,53	0,00	0,00	0,00
1047893/01		0,00	A-1	6 264,00	8,00	F		0,000	696,00	0,00	0,00	0,00
10568741/01		0,00	A-1	38 032,65	9,17	F		0,000	3 803,27	0,00	0,00	0,00

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE - SCE ASSMT COLLECTIF CC INTERCOM IBTN - BP (projet de budget) - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 949 977,21					425 626,65	65 569,79	0,00	20 636,96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	49	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 949 977,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 800.00 €	05-04-2018

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Matériel de bureau électrique ou électronique	3	05/04/2018
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	05/04/2018
L	Agencement et aménagt bât, installation électrique	15	05/04/2018
L	Appareil de levage, ascenseur	10	05/04/2018
L	Autres matériels techniques	5	05/04/2018
L	Bâtiment léger, abris	12	05/04/2018
L	Bien faible valeur inférieur à 800 ?	1	05/04/2018
L	Camion et véhicule industriel	8	05/04/2018
L	Equipement garages et ateliers	10	05/04/2018
L	Installations et appareil de chauffage	10	05/04/2018
L	Logiciels	3	05/04/2018
L	Matériel audiovisuels	5	05/04/2018
L	Matériel électromécanique (ex.: pompes, moteurs, compteurs,...)	5	05/04/2018
L	Matériel informatique	3	05/04/2018
L	Mobilier	10	05/04/2018
L	Réseau de collecte eaux usées	50	05/04/2018
L	Station d'épuration des eaux usées	25	05/04/2018
L	Véhicules légers	7	05/04/2018

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		577 787,65	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		436 086,65	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	367 766,49	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	68 320,16	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		141 701,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	141 701,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	577 787,65	145 714,29	735 127,78	1 458 629,72

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 042 970,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		632 153,00	0,00
10222	FCTVA	632 153,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 410 817,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	5 791,00	0,00
28033	Frais d'insertion	108,00	0,00
28131	Bâtiments	124 063,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	12 806,00	0,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	10 139,00	0,00
28151	Installations complexes spécialisées	10 139,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	279 322,00	0,00
28181	Installations générales, agencements	190,00	0,00
28182	Matériel de transport	1 423,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	270,00	0,00
28188	Autres	10 885,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat ^o des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	955 681,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 042 970,00	885 695,00	0,00	0,00	2 928 665,00

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 458 629,72
Ressources propres disponibles	IV	2 928 665,00
Solde	V = IV – II (6)	1 470 035,28

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	827 191,85
6378	Autres taxes et redevances	1 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00
6068	Autres matières et fournitures	25 000,00
6261	Frais d'affranchissement	9 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	90 000,00
61523	Entretien et réparations réseaux	50 000,00
6135	Locations mobilières	2 500,00
6064	Fournitures administratives	500,00
6066	Carburants	9 000,00
611	Sous-traitance générale	200 000,00
6236	Catalogues et imprimés	13 500,00
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement	20 000,00
6231	Annonces et insertions	2 000,00
6222	Commissions pour recouvrement de la redevance d'assainissement	15 000,00
6156	Maintenance	17 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie..)	110 000,00
61551	Matériel roulant	1 500,00
6226	Honoraires	15 000,00
6287	Remboursements de frais	20 000,00
6137	Redevances, droits de passage et servitudes diverses	300,00
6262	Frais de télécommunications	12 000,00
61528	Entretien et réparations autres biens immobiliers	25 000,00
6161	Multirisques	1 000,00
6256	Missions	500,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00
617	Etudes et recherches	120 000,00
618	Divers	64 691,85
63512	Taxes foncières	200,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	844 700,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	10 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	105 000,00
6413	Primes et gratifications	195 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions de base	400 000,00
6218	Autre personnel extérieur	5 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 700,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	110 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	3 000,00
014	Atténuations de produits	3 500,00
706129	Reversement redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 500,00
65	Autres charges de gestion courante	63 515,00
658	Charges diverses de la gestion courante	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	63 015,00
66	Charges financières	66 833,15
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 236,64
66111	Intérêts réglés à l'échéance	69 069,79
67	Charges exceptionnelles	15 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	91 000,00
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants	91 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		1 911 740,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	455 136,00

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6811	<i>Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles</i>	455 136,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	955 681,00
Total des dépenses d'ordre		1 410 817,00
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		3 322 557,00

A5.2.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	1 536 699,38
70611	Redevance d'assainissement collectif	820 000,00
704	Travaux	60 000,00
70613	Participations pour assainissement collectif	40 000,00
7068	Autres prestations de services	15 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	587 199,38
7087	Remboursements de frais	11 000,00
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	3 500,00
74	Subventions d'exploitation	26 000,00
741	Primes d'épuration	26 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	80 000,00
761	Produits de participations	80 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	63 015,00
7817	Reprises sur dépréciations des actifs circulants	63 015,00
Total des recettes réelles		1 705 714,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections	141 701,00
777	Quote-part des subvent° d'inv. virées au résultat de l'exercice	141 701,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		141 701,00
R 002 (5)		1 475 141,62
TOTAL GENERAL DES RECETTES		3 322 557,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Assainissement collectif (1)
(En application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	25 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	290 388,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 669 032,91
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	436 086,65
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458102	Opé c./tiers n°458102	39 945,66
Total des dépenses réelles		4 460 453,22
040	Opérat° ordre transfert entre sections	141 701,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		141 701,00
D 001 (4)		735 127,78
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		5 337 282,00

A5.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	2 314 404,00
16	Emprunts et dettes assimilées	328 390,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	632 153,00
106	Réserves	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
458201	Opé c./tiers n°458201	5 618,00
458202	Opé c./tiers n°458202	645 900,00
Total des recettes réelles		3 926 465,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>455 136,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>955 681,00</i>
Total des recettes d'ordre		1 410 817,00
R 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES		5 337 282,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » si ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801		Intitulé de l'opération : Travaux d'asst Collectif			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	5 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	5 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	5 716,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)					
	351 110,00	5 618,00	0,00	0,00	5 618,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458201 Financement par d'autres tiers (7)	351 110,00	5 618,00	0,00	0,00	5 618,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	351 110,00	5 618,00	0,00	0,00	5 618,00

N° opération : 45802		Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	576 203,01	39 945,66	0,00	0,00	39 945,66
458102 Dépenses nouvelles (5)	448 174,30	13 235,22	0,00	0,00	13 235,22
458102 (5)	128 028,71	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458102 Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	26 710,44	0,00	0,00	26 710,44
Dépenses nettes (a – c)	576 203,01	13 235,22	0,00	0,00	13 235,22
RECETTES (b)					
	0,00	645 900,00	0,00	0,00	645 900,00
458202 Financement par le tiers (7)	0,00	509 000,00	0,00	0,00	509 000,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Travaux Assainissement Collectif 2018/2020			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
458202 Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	136 900,00	0,00	136 900,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	509 000,00	0,00	509 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Président,

A Bernay le 01/01/2000

(1) Le Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Bernay, le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

--	--

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bernay, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.